

ÉCOLUCIDITÉ : S'INSPIRER DU VIVANT POUR AGIR

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Titre	Écolucidité : s'inspirer du vivant pour agir
En bref	Ateliers pratiques pour partager et nourrir le changement face aux défis environnementaux actuels.
Descriptif de l'activité	Face aux défis environnementaux actuels, la révolte et le découragement s'installent facilement dans nos esprits. Comment répondre à nos besoins sans détruire le système qui soutient la vie ? Lors de cette journée de ressourcement, le castor, véritable allié de la vie et le mycélium, source de liens infinis, seront des guides inspirants qui offriront des clefs précieuses pour repenser le rapport au monde. Guidée par Juliane Torrent, accompagnatrice en montagne, la sortie propose une série d'ateliers pratiques pour partager et nourrir le changement, afin d'alimenter une énergie positive.
Dates	Samedi 12 juillet 2025 et samedi 16 août 2025
Horaire	09h15 – 17h
Lieux du rendez-vous	Gare d'Albeuve
Lieux de l'activité	Entre Albeuve et Villars-sous-Mont
Programme indicatif	09h15 : Début de l'activité à Albeuve. Balade au fil de l'eau comprenant des ateliers pratiques. Pique-nique aux alentours de midi. 17h : Fin de l'activité à Villars-sous-Mont
Matériel à prendre avec soi	<ul style="list-style-type: none"> - Pique-nique - Gourde remplie d'eau - Habit adapté à la météo, pour vivre une journée en extérieur
Sécurité	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
Participants	Adultes, dès 16 ans Enfants, dès 12 ans
Nombres (min. – max.)	Minimum 8 personnes, maximum 12 personnes
Niveau	Petite randonnée de 3,5 km avec 60 m de dénivelé positif et négatif.
Option	Un pique-nique composé de produits labellisés <i>Produits des parcs suisses</i> peut être commandé.
Autres informations	La sortie ne se termine pas au même endroit qu'elle ne débute. Possibilité de prendre le train à Villars-sous-Mont pour le retour ou de refaire le trajet à pied jusqu'à Albeuve (3,5 km).

TRANSPORTS ET ACCÈS

Accès voiture et transports publics Gare d'Albeuve. Parking à proximité.
Attention : la sortie ne se termine pas au même endroit qu'elle ne débute. Possibilité de prendre le train à Villars-sous-Mont pour le retour ou de refaire le trajet à pied jusqu'à Albeuve (3,5 km).

Horaires des transports publics

Aller

Bulle – Albeuve	08h50 – 09h12
Château-d'Œx – Albeuve	08h04 – 08h45
Montreux – Albeuve	07h43 – 08h45

Retour

Villars-sous-Mont – Bulle	17h50 – 18h06
Villars-sous-Mont – Château-d'Œx	17h06 – 17h55
Villars-sous-Mont – Montreux	17h06 – 18h17

Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur www.cff.ch

Covoiturage Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription
Contact : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch – 026 924 23 33

TARIFS

Tarif de base adulte **Dès 16 ans : CHF 60.00**

Tarif de base enfant **Dès 12 ans : CHF 45.00**

Pique-nique **En option : CHF 15.00**

Un pique-nique composé de produits labellisés *Produits des parcs suisses* peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- 80 g de Gruyère AOP* ou L'Étivaz AOP*, 80 g d'un deuxième fromage*, une carotte suisse de préférence bio, deux ballons de pain, un fruit suisse de préférence bio et une douceur régionale.

*produits labellisés *Produits des parcs suisses*

CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

Inscription Inscription obligatoire : inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch
+41 (0)26 924 23 33

Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi

Confirmation	La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.
Paiement	Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place.
Annulation	<p>En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.</p> <p>En cas d'annulation de l'activité par le Parc, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.</p> <p>Les conditions d'annulation par les participants sont intégrées aux Conditions générales de vente du Parc. Elles sont envoyées en même temps que la confirmation d'inscription et constituent une partie intégrante des termes et conditions de cette activité. Dès réception du paiement, elles sont réputées connues et acceptées.</p> <p>Les conditions générales de vente sont disponibles sur le site internet du Parc : www.gruyerepaysdenhaut.ch/fr/conditions-generales-de-vente</p> 
Assurances	Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.